

# Rapport de la Commission des finances sur le préavis N° 32-2018 concernant les comptes 2017.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Les membres de la Commission des finances se sont réunis le mercredi 25 avril 2018 dans les locaux du Conseil Régional en présence de Madame Chantal Landeiro et Monsieur Patrick Freudiger. Après avoir entendu les réponses aux questions que nous avons posées, nous avons pu en débattre et rédiger le présent rapport.

## EN BREF

Pour rappel, le budget 2017 prévoyait un bénéfice de CHF 858.03. Le résultat présenté aux comptes est une perte de CHF 2'156.26. Toutefois ce résultat comprend un prélèvement sur le fonds de réserve pour un CHF 190'000.--.

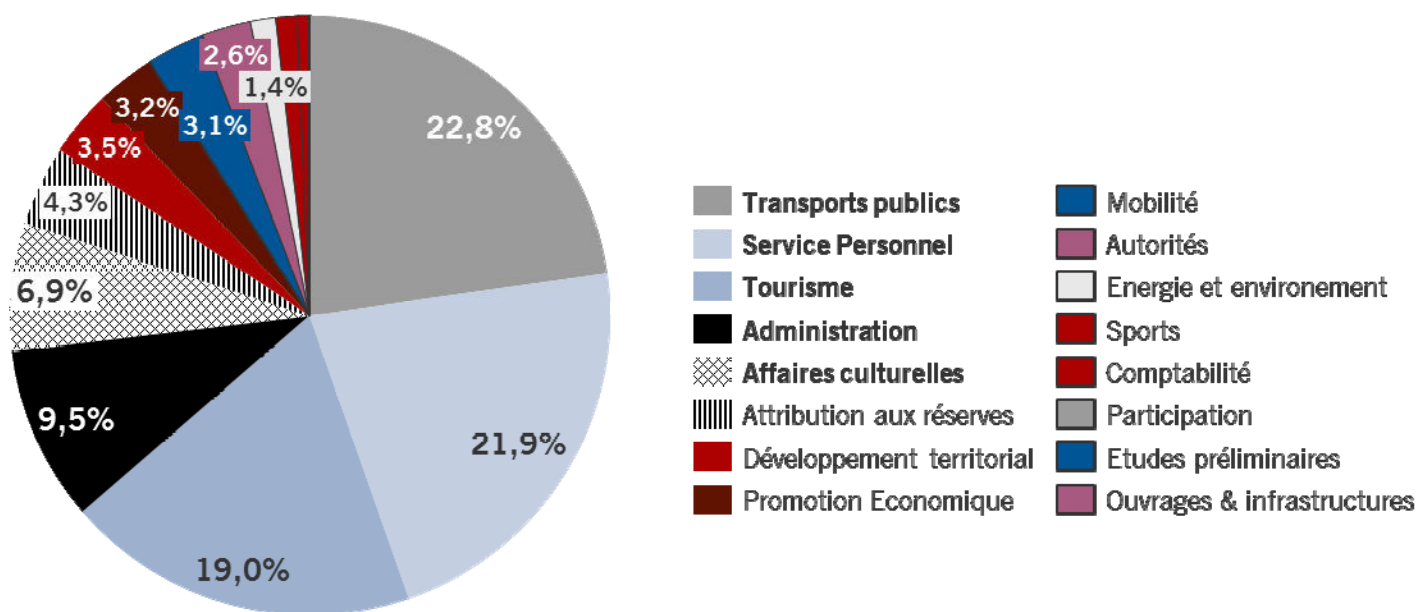
Le Conseil intercommunal en 2017 s'est prononcé sur 19 préavis.

Au vu du changement de méthode entre les comptes 2016 et ceux de 2017, en ce qui concerne particulièrement la ventilation du personnel par catégorie, une comparaison poste par poste entre ces 2 années est assez délicate. Il est en de même en ce qui concerne les amortissements, ceux-ci débutant maintenant une fois le projet effectivement terminé, ce qui n'était pas le cas précédemment.

En ce qui concerne le total des charges, celles-ci se montent à CHF 7'395'425, soit 2% de plus que budgété (159'036.-).

Elles se décomposent comme suit :

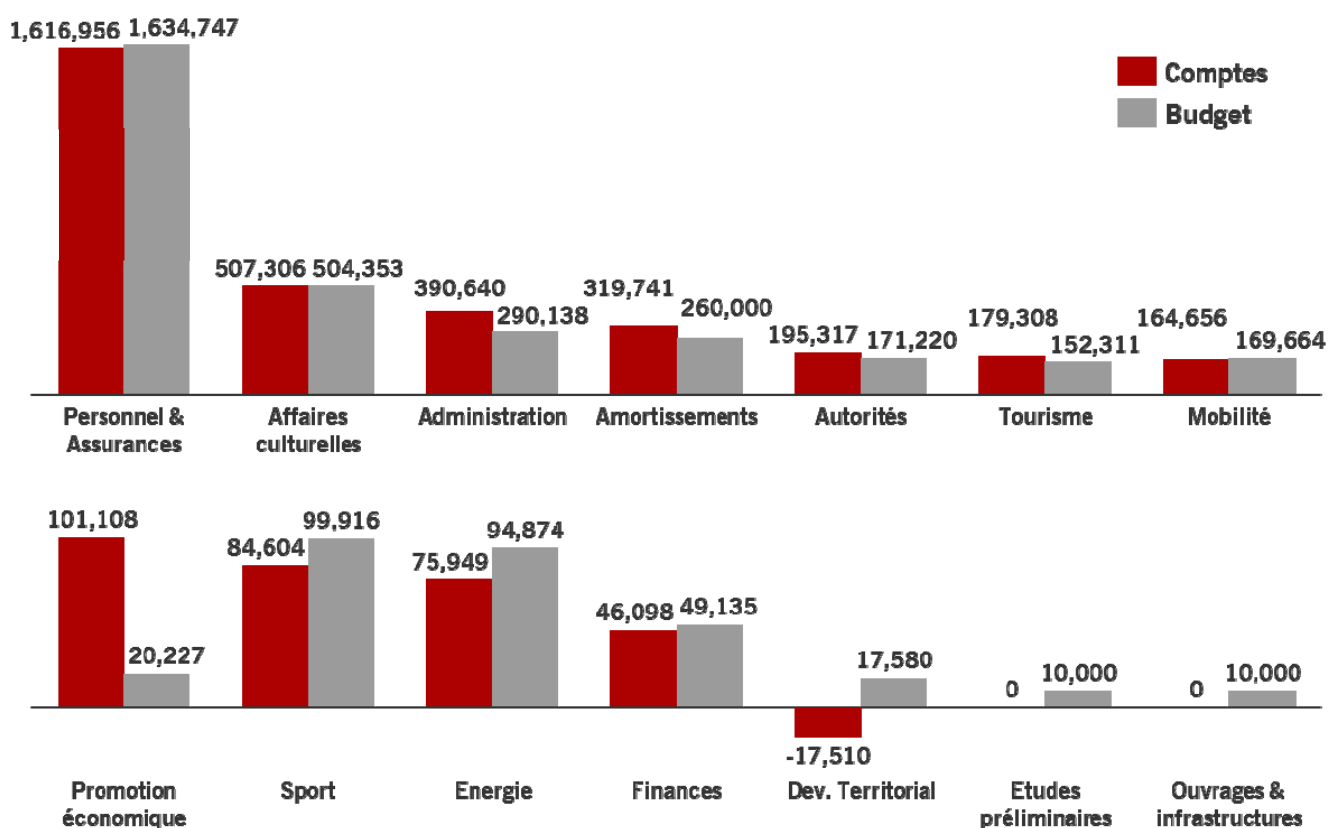
## COMPTES 2017



Les revenus quant à eux se montent à CHF 7'393'269, soit 2% de plus que budgété (156'023).

## DETAILS DES RESULTATS PAR POSTES PRINCIPAUX

Comparaison Comptes par rapport au Budget :



### Personnel & Assurances (CHF 1'616'956 ; -1% par rapport au Budget)

Les traitements du personnel pour l'année 2017 ont été inférieurs au budget, le seul poste en augmentation sont les cotisations LPP, ceci en raison du changement de caisse.

### Affaires culturelles (CHF 507'306 ; +1% par rapport au Budget)

Le petit dépassement de budget est dû au prolongement du partenariat avec NRTV pour l'agenda culturel, initialement prévu sous la rubrique « Etudes préliminaires » dont la reclassification a été demandée par la fiduciaire.

### Administration (CHF 390'640 ; +35% par rapport au Budget)

Ce poste est supérieur de 100'000.- à ce qui avait été budgété. La majeure partie de cette différence est due au montant d'honoraires refacturer qui se situent bien en dessous de ce qui avait été prévu. Le montant de honoraires à refacturer à Télé-Dôle ont été surestimés, en effet, il avait été tenu compte d'honoraires de personnel ainsi que d'avances sur investissements, hors seuls les honoraires RH ont été facturés en 2017. Pour les charges, il y a quelques petites augmentations dues au déménagement comme le paiement de 2 loyers pendant quelques mois et la résiliation du contrat d'entretien.

### Amortissements (CHF 319'741; +23%)

Les amortissements sont moins élevés que budgétés suite à la nouvelle méthode mise en place durant cette année, soit le fait de ne commencer à amortir un préavis qu'une fois celui-ci terminé. Suite à notre rencontre, nous avons pointé le fait que certains préavis étaient encore amortis selon l'ancienne méthode. Ceci sera corrigé à l'avenir.

### **Autorités (CHF 195'317; +14%)**

Comme expliqué plus haut, le nombre de préavis traités a été plus important en 2017 par rapport aux années précédentes, de ce fait les jetons de présence versés sont en augmentation.

### **Tourisme (CHF 179'308; +18%)**

Les informations transmises par la presse quant à l'attrait touristique de notre région et son développement positif ces dernières années ne se reflètent pas dans l'état des encaissements de la taxe de séjour. Les rentrées sont ainsi que de ce qui avait été prévu. Une explication possible est le fait que de nombreuses résidences secondaires sont maintenant passées en résidences principales et ne sont ainsi pas soumises. Il serait toutefois bon de s'assurer que l'encaissement de cette taxe fasse l'objet d'un suivi (voir même d'un contrôle) plus important.

### **Mobilité (CHF 164'656; -3%)**

Rien de particulier sur ce poste, dépenses en ligne avec le budget.

### **Promotion économique (CHF 101'108 ou +400%)**

Il y a une différence notable entre le budget et les comptes 2017. Les frais du Guichet Mobile ont ainsi été plus importants que budgétés, mais surtout les remboursements par rapport à la filière bois sont en dessous de ce qui avait été budgété.

### **Bilan et autres**

Le Conseil Régional a 2 cautionnements hors bilan, celui des actions de Télé-Dôle pour un montant de CHF 2'451'350, et un autre pour le transport de gravier par rail (lié au préavis 12-2012) pour un montant de 250'000.--.

En ce qui concerne les Fonds de Réserve, et plus particulièrement le fonds « investissement, suite à l'utilisation cette année de 190'000.-, le solde de ce compte au 1<sup>er</sup> janvier est à 130'461.--.

### **REMARQUES ET CONCLUSIONS**

Le résultat de l'exercice 2017 est en ligne avec ce qui avait été budgété et présente une perte de 2'156.- par rapport à un bénéfice escompté au budget de 858.—.

Au vu de ce qui précède, la Commission des Finances vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter les comptes 2017 tel que présenté dans le préavis 32-2018.

Fait à Founex, le 30 mai 2018.

Les membres de la Commission des finances :

Christian Graf  
Président

Francis Costiou

Laurent Kilchherr  
Rapporteur

Excusés: André Cattin, Frédéric Guilloud, Patrice Morin

Pierre-Alain Schmidt étant maintenant élu au CODir doit être remplacé à la Commission des Finances